

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	24

Date de la Convocation
18 septembre 2025

Date d'Affichage

18 septembre 2025

Objet de la délibération

No 2025-100280
Travaux

**Attribution du marché de maîtrise
d'œuvre pour l'extension de pôle
santé**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 25 septembre 2025

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Jean-Pierre Schang, Pascal Hourlier, Juan Garcia Rodriguez, Claudette Bouché, Elisabeth Benard, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Christine Guimarey, Romain Richomme, Coralie Adnot, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty

Absents représentés : Pascal Poisson pouvoir à Romain Girardin, Mohamed Benahmed pouvoir à Marie-Claude Himmesoete, Jean-Paul Colmont pouvoir à Monique Morel, Alain Guenon pouvoir à Brigitte Lagrue

Absentes excusées : Valérie Prieur, Karine Bocquet, Dominique Thuault,

Secrétaire de séance : Tristan Ruiz

Vu la délibération n° 2014-100204 portant attribution du marché de mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension de pôle santé en date du 17 septembre 2024 pour le scénario 4,

Vu la consultation réalisée pour la maîtrise d'œuvre pour l'extension de pôle santé en procédure adaptée à procédure restreinte,

Vu l'avis de la commission MAPA en date du 17 juillet 2025 relatif à la sélection de trois candidats,

Considérant le rapport d'analyse des offres de l'assistant à maîtrise d'ouvrage,

Vu l'avis de la commission MAPA en date du 24 septembre 2025 ,

Vu l'avis de la commission des travaux en date du 24 septembre 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de :

-retenir le groupement représenté par monsieur Frédéric Bauer architecte d.p.l.g 13/15 rue du vieux château 02460 La Ferté Milon pour un montant de 7,80% de l'estimation prévisionnelle soit 122 460€HT et la mission complémentaire OPC de 4 200€HT soit un total de 126 660€HT

-autoriser le maire à signer le marché public s'y rapportant

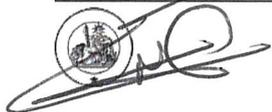
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250925-2025-100280-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2025

Publication : 26/09/2025



Pour extrait conforme
Le 26 septembre 2025
Etienne DHUICQ
Maire